

**OBJET : DECLARATION DE NAISSANCE DE L'ENFANT**

Madame,

Les délais de déclaration au service de l'Etat Civil de la mairie du Mans étant très court, nous nous permettons de vous demander de bien vouloir préparer les informations et documents ci-dessous. Le jour ou le lendemain de votre accouchement, une secrétaire viendra vous voir afin de les collecter.

Nous vous redonnerons votre livret de famille, le justificatif de domicile ainsi que le carnet de santé du bébé le jour de votre sortie.

En vous souhaitant un agréable séjour dans notre établissement.

-----  
**Documents à remettre à la secrétaire :**

- Votre attestation « Carte Vitale »
- Votre carte de Mutuelle Complémentaire
- Votre Livret de Famille ou la reconnaissance anticipée de l'enfant ou une pièce d'identité
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) exemples : Quittance de loyer  
Facture EDF  
Facture téléphone

**Informations à nous communiquer :**

- Nom de famille \_\_\_\_\_
- Les prénoms du bébé (en lettres minuscules avec les accents) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- La profession de la mère de l'enfant : \_\_\_\_\_
- La profession du père de l'enfant : \_\_\_\_\_

Signature de la maman :

Signature du papa :